



Séance 28 mars 2024

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT JUST LA PENDUE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Romain COQUARD, Maire.

Présents : MM. PRAST Lionel – GIRAUD Stéphanie – MONFRAY Yannick – PHILIBERT Marie-Claire – FONTAN Alain – DAMIAN-FARJOT Marie-Hélène – DAMIAN-FARJOT Marie-Christine – BISSAY Alain – MICOLON Laurianne – DEHOUX Guillaume – VIZIER Céline – BABE Stéphane – BARRAS Guillaume – MATHELIN Fabienne – NOTIN Isabelle – GRIVOT Vincent – SUEUR Raphael – REYNAUD Christian

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Lionel PRAST

Le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire pour :

- Approuver le procès-verbal de la réunion du conseil du 25 janvier 2024
- Rapporter les décisions prises par délégation accordée au Maire
- Installation d'un nouveau conseiller municipal, Christian REYNAUD suite à la démission de Céline ANDRÉ
- Approuver le compte financier unique (CFU) 2023 du budget principal comme suit :

Budget principal- CFU 2023		
	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	1 014 752,23	1 428 316,68
Section d'investissement	751 816,84	645 331,54

- Approuver l'affectation des résultats du budget principal comme suit :

Résultat de fonctionnement 2023	
Résultat de fonctionnement	413 564,45 €
Résultat antérieur reporté	418 332,32 €
Résultat de fonctionnement à affecter	831 896,77 €
Résultat d'investissement 2023	
Résultat d'investissement	- 106 485,30 €
Résultat antérieur reporté	- 76 911,08 €
Résultat d'investissement à affecter	- 183 396,38 €
Solde des restes à réaliser	-266 278,86 €
Affectation des résultats	
Déficit d'investissement (D001)	183 396,38 €
Besoin de financement de la section d'investissement (1068)	449 675,24 €
Excédent de fonctionnement (R002)	382 221,53 €

- Approuver la revalorisation des taux d'imposition comme suit :

	Rappel 2023	Proposition 2024
Taxe foncière (bâti)	29,57%	30,07%
Taxe foncière (non bâti)	36,07%	36,57%
Taxe d'habitation (résidence secondaire THLV)	16,65%	16,93%

- Approuver le budget principal 2024 comme suit :

BUDGET PRINCIPAL- BUDGET 2024		
	Dépenses	Recettes
Crédits de fonctionnement votés au titre du BP 2024	1 595 336,60 €	1 213 115,07 €
Résultat de fonctionnement 2023 reporté		382 221,53 €
Total de la section de fonctionnement	1 595 336,60 €	1 595 336,60 €
Crédits d'investissement votés au titre du BP 2024	3 024 544,03 €	3 290 822,89 €
Reste à réaliser du budget 2023	310 103,86 €	43 825,00 €
Solde d'exécution 2023 de la section d'investissement	3 334 647,89 €	3 334 647,89 €

- Approuver l'application de la fongibilité des crédits du budget principal dans le limite de 7.5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections.
- Approuver le compte financier unique (CFU) 2023 du budget assainissement comme suit :

Budget assainissement- CFU 2023		
	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	72 300,28	154 213,93
Section d'investissement	55 923,55	69 342,81

- Approuver l'affectation des résultats du budget assainissement comme suit :

Résultat d'exploitation 2023	
Résultat d'exploitation	81 137,31 €
Résultat antérieur reporté	- 1 583,60 €
Résultat d'exploitation à affecter	79 553,71 €
Résultat d'investissement 2023	
Résultat d'investissement	13 419,26 €
Résultat antérieur reporté	121 071,93 €
Résultat d'investissement à affecter	134 491,19 €
Solde des restes à réaliser	- 501,20 €
Affectation des résultats	
Excédent d'investissement (D001)	134 491,19 €
Besoin de financement de la section d'investissement (1068)	133 989,99 €
Excédent de fonctionnement (R002)	79 553,71 €

- Approuver le budget assainissement 2024 comme suit :

BUDGET ASSAINISSEMENT-BUDGET 2024		
	Dépenses	Recettes
Crédits d'exploitation votés au titre du BP 2024	155 250,62 €	155 250,62 €
Total de la section de fonctionnement	155 250,62 €	155 250,62 €
Crédits d'investissement votés au titre du BP 2024	392 322,79 €	392 823,99 €
Reste à réaliser 2023	510,20 €	
Total de la section d'investissement	392 832,99 €	392 823,99 €

- Approuver le compte financier unique (CFU) 2023 du budget lotissement AEC II :

Budget Lotissement Arc En Ciel II- CFU 2023		
	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	91 002,84	91 002,84
Section d'investissement	91 002,84	91 002,84

- Approuver l'affectation du résultat du lotissement AEC II comme suit :

Résultat de fonctionnement 2023	
Résultat de fonctionnement	0,00 €
Résultat antérieur reporté	500,00 €
Résultat de fonctionnement à affecter	500,00 €
Résultat d'investissement 2023	
Résultat d'investissement	- €
Résultat antérieur reporté	- 32 142,12 €
Résultat d'investissement à affecter	- 32 142,12 €
Affectation des résultats	
Déficit d'investissement (D001)	32 142,12 €
Besoin de financement de la section d'investissement (1068)	500,00 €
Excédent de fonctionnement (R002)	- €

- Approuver le budget 2024 du lotissement AEC II comme suit :

Budget Lotissement Arc-en-Ciel- Budget 2024		
	Dépenses	Recettes
Crédits de fonctionnement votés au titre du BP 2024	129 949,19 €	129 449,19 €
Solde d'exécution 2023 de la section de fonctionnement		500,00 €
Total de la section de fonctionnement	129 949,19 €	129 949,19 €
Crédits d'investissement votés au titre du BP2024	47 708,63 €	79 850,75 €
Solde d'exécution 2023 de la section d'investissement	32 142,12 €	
Total de la section d'investissement	79 850,75 €	79 850,75 €

- Approuver l'application de la fongibilité des crédits du budget lotissement AEC II dans le limite de 7.5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections.
- Approuver l'organisation du temps scolaire pour la rentrée 2024 avec le maintien de la semaine à quatre jours.
- Approuver le plan de financement de la dissimulation des réseaux secs, rue des écoles.
- Approuver la demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau pour l'aménagement de la rue du commerce.
- Approuver la convention de répartition financière entre la CoPLER et les communes pour la visite institutionnelle à Paris pour le conseil municipal des enfants qui aura lieu le 25 mai 2024
- Madame Stéphanie GIRAUD informe le conseil de la réunion publique qui aura lieu le 05 avril 2024 à 13h45 en mairie sur le projet d'habitat inclusif
- Monsieur Yannick MONFRAY informe le conseil des travaux de changement de colonne d'eau potable, rue Bellevue et avenue du 8 mai qui se dérouleront début juin. Une déviation sera mise en place
- Monsieur Alain BISSAY informe le conseil que la recherche du primeur pour le marché du samedi matin reste infructueuse. Un appel à bénévole à été lancé par la bibliothèque municipale.



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 28 mars 2024

N° délibération	Objet	Vote
2024-10	Installation d'un nouveau conseiller municipal suite à démission	Donné acte
2024-11	Budget principal - CFU 2023	16 voix pour 3 abstentions (GRIVOT Vincent- NOTIN Isabelle- MATHELIN Fabienne)
2024-12	Budget principal - Affectation des résultats	16 voix pour 3 abstentions (GRIVOT Vincent- NOTIN Isabelle- MATHELIN Fabienne)
2024-13	Budget principal - vote des taux	15 voix pour 4 voix contre (GRIVOT Vincent- NOTIN Isabelle- MATHELIN Fabienne- SUEUR Raphaël)
2024-14	Budget principal - budget 2024	15 voix pour 2 voix contre (SUEUR Raphaël- GRIVOT Vincent) 2 abstentions (NOTIN Isabelle- MATHELIN Fabienne)
2024-15	Budget principal- Application de la fongibilité des crédits	Unanimité
2024-16	Budget assainissement – CFU 2023	18 voix pou 1 abstention (GRIVOT Vincent)
2024-17	Budget assainissement – Affectation des résultats	18 voix pour 1 abstention (GRIVOT Vincent)
2024-18	Budget assainissement- budget 2024	Unanimité
2024-19	Budget Lotissement Arc-En-Ciel II – CFU 2023	Unanimité
2024-20	Budget Lotissement Arc-En-Ciel II- Affectation des résultats	Unanimité
2024- 21	Budget Lotissement Arc-En-Ciel II – budget 2024	Unanimité

2024-22	Budget Lotissement Arc-En-Ciel II : application de la fongibilité des crédits	Unanimité
2024-23	Organisation du temps scolaire- Rentrée 2024	Unanimité
2024-24	Dissimulation des réseaux secs- Rue des Écoles	Unanimité
2024-25	Demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau – aménagement Rue du Commerce	Unanimité
2024-26	Convention de répartition financière entre la CoPLER et les communes- visites institutionnelle à Paris pour le conseil municipal des enfants	Unanimité